

Comité de Programmation LEADER 2023 – 2027 GAL Castelroussin-Valençay

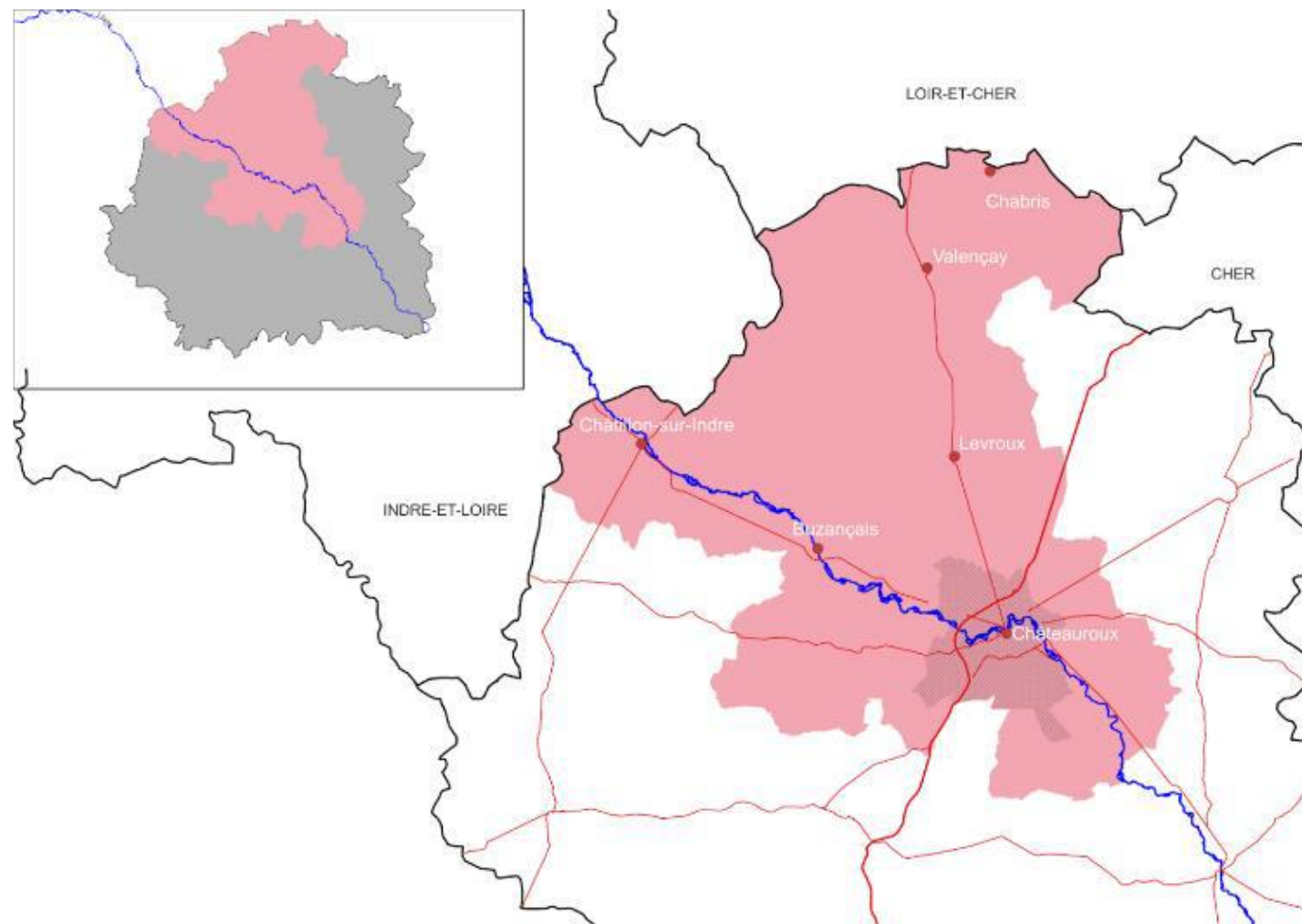
8 juin 2023

Rappel de l'ordre du jour

- Présentation du programme du GAL Castelroussin-Valençay
- Présentation et organisation du comité de programmation
- Election du Président du GAL
- Règlement Intérieur
- Convention entre les 2 pays et le GAL
- Rôle des Groupes de Travail
- Questions diverses et agenda

Présentation du territoire du GAL

- Présentation du programme du GAL Castelroussin-Valençay
- Le comité de programmation
- Election du Président du GAL
- Règlement Intérieur
- Convention entre les 2 pays et le GAL
- Rôle des Groupes de Travail
- Questions diverses et agenda



Le territoire est composé de six EPCI. Il couvre environ 40% du territoire du département de l'Indre pour **115 521** habitants.

Axes de la stratégie du GAL Castelroussin-Valençay

- **Présentation du programme du GAL Castelroussin-Valençay**
- Le comité de programmation
- Election du Président du GAL
- Règlement Intérieur
- Convention entre les 2 pays et le GAL
- Rôle des Groupes de Travail
- Questions diverses et agenda

1. Développer des services à la population et contribuer à un territoire inclusif en milieu rural

- Soutenir la création ou le maintien de services de proximités essentiels
- Promouvoir les mobilités et faciliter les déplacements durables
- Participer au développement d'un territoire inclusif en matière sociale et de santé
- Faciliter l'accès à la culture et les loisirs pour tous

391 325 €
(27,5% du prog.)

2. Renforcer une politique économique locale basée sur les spécificités du territoire

- Accompagner les filières du territoire et soutenir l'émergence et la structuration de nouvelles filières
- Promouvoir le tourisme durable et les patrimoines culturels et naturels à destination des clientèles touristiques
- Accompagner la création, le renforcement des compétences à travers la formation, l'installation des actifs et la réinsertion ou réorientation professionnelle
- Développer les « lieux multiusages » permettant la rencontre et la synergie entre acteurs et ainsi contribuer au développement économique et l'activation des ressources locales et la coopération

284 600 €
(20% du prog.)

3. Préparer le territoire aux enjeux climatiques de demain

- Accompagner le territoire dans la réduction de la consommation énergétique finale et la mobilisation de ressources et des énergies renouvelables (ENR)
- Soutenir les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, favoriser la résilience et la biodiversité
- Adopter une gestion durable des ressources (eau, bois) et promouvoir la mobilisation des matériaux biosourcés
- Accompagner le territoire en matière de lutte contre l'artificialisation des sols pour une gestion optimale du foncier et la végétalisation des espaces urbains

391 325 €
(27,5% du prog.)

Axes de la stratégie du GAL Castelroussin-Valençay

- Présentation du programme du GAL Castelroussin-Valençay
- Le comité de programmation
- Election du Président du GAL
- Règlement Intérieur
- Convention entre les 2 pays et le GAL
- Rôle des Groupes de Travail
- Questions diverses et agenda

4. Coopération

Dans le cadre de cette fiche action, les projets seront réalisés au fur et à mesure du programme et en corrélation avec les fiches actions précédentes

71 150 €
(5% du prog.)

5. Animation et gestion du GAL

Cette fiche action devra permettre de déployer une animation globale du programme au service du programme LEADER. Il s'agit également d'optimiser le suivi des porteurs de projets et faciliter le fonctionnement du GAL.

284 600 €
(20% du prog.)

Soit un montant total de dotation LEADER pour le territoire du GAL =

1 423 000 €

Le rôle du Comité de Programmation

- Présentation du programme du GAL Castelroussin-Valençay
- **Le comité de programmation**
- Election du Président du GAL
- Règlement Intérieur
- Convention entre les 2 pays et le GAL
- Rôle des Groupes de Travail
- Questions diverses et agenda

Le Comité de programmation est l'instance décisionnelle en charge de la mise en œuvre de la stratégie et de la sélection des projets au regard de la cohérence avec la stratégie locale de développement.

Rôle :

- Elaborer une procédure de sélection transparente, non discriminatoire et des critères de sélection des opérations
- Garantir l'absence de conflits d'intérêt lors des votes.
- Assurer la cohérence des opérations sélectionnées avec la stratégie du GAL
- Examiner le suivi financier et les résultats de mise en œuvre
- Statuer sur chacun des projets suite à l'avis technique des groupes de travail

 *Fiche de renseignement à compléter*

La composition du Comité de Programmation

- Présentation du programme du GAL Castelroussin-Valençay
- **Le comité de programmation**
- Election du Président du GAL
- Règlement Intérieur
- Convention entre les 2 pays et le GAL
- Rôle des Groupes de Travail
- Questions diverses et agenda

M./Mme	Nom	Prénom	Fonction	Structure / entreprise / association
Collège public				
M.	BOIRON	Patrice	Membre titulaire	CC Val de l'Indre Brenne
M.	NIVET	Claude	Membre suppléant	CC Val de l'Indre Brenne
M.	THOMAS	Nicolas	Membre titulaire	CC Val de l'Indre Brenne
M.	ELBAZ	Xavier	Membre suppléant	CC Val de l'Indre Brenne
Mme	DUPONT	Catherine	Membre titulaire	Châteauroux Métropole
Mme	MONJIONT	Chantal	Membre suppléant	Châteauroux Métropole
M.	FORT	Jean-Michel	Membre titulaire	Châteauroux Métropole
M.	PINIER	Jean	Membre suppléant	Châteauroux Métropole
M.	DELLA-VALLE	Luc	Membre titulaire	Pays Castelroussin Val de l'Indre
M.	GEORJON	Michel	Membre suppléant	Pays Castelroussin Val de l'Indre
M.	AUFRERE	Jean	Membre titulaire	Pays de Valençay en Berry
M.	ROUFFY	Marc	Membre suppléant	Pays de Valençay en Berry
Mme	BROSSIER	Annick	Membre titulaire	CC Ecueillé-Valençay
M.	SAUGET	Gérard	Membre suppléant	CC Ecueillé-Valençay
M.	ROUSSEAU	Alexis	Membre titulaire	CC de la Région de Levroux
M.	BACHELLERIE	Bernard	Membre suppléant	CC de la Région de Levroux
Mme	LEGLOANNEC	Béatrice	Membre titulaire	CC du Chatillonnais-en-Berry
M.	GIRAULT	Christophe	Membre suppléant	CC du Chatillonnais-en-Berry
M.	JOURDAIN	Fabrice	Membre titulaire	CC Chabris- Pays de Bazelle
Mme	LAGNET	Martine	Membre suppléant	CC Chabris- Pays de Bazelle

La composition du Comité de Programmation

- Présentation du programme du GAL Castelroussin-Valençay
- **Le comité de programmation**
- Election du Président du GAL
- Règlement Intérieur
- Convention entre les 2 pays et le GAL
- Rôle des Groupes de Travail
- Questions diverses et agenda

M./Mme	Nom	Prénom	Fonction	Structure / entreprise / association
Collège privé				
M.	GUILLOT	Philippe	Membre titulaire	Codev Pays Castelroussin Val de l'Indre
Mme	DEJOUX	Claudine	Membre titulaire	Codev Pays Castelroussin Val de l'Indre
Mme	TOCANIER	Sylvie	Membre titulaire	Codev Pays Castelroussin Val de l'Indre
Mme	GUILLET	Sylvie	Membre titulaire	Codev Pays de Valençay en Berry
Mme	QUAACK	Sylviane	Membre titulaire	Codev Pays de Valençay en Berry
Mme	CHALOPIN	Mireille	Membre titulaire	Codev Pays de Valençay en Berry
M.	COUSIN	Nicolas	Membre titulaire	Chambre des métiers et de l'artisanat
Mme	AUFRERE	Séverine	Membre suppléant	Chambre des métiers et de l'artisanat
Mme	FLEURAT	Dominique	Membre titulaire	Fédération des Organisations Laïques de l'Indre
Mme	LOISEAU	Laëtitia	Membre suppléant	Fédération des Organisations Laïques de l'Indre
M.	PAILLOUX	Nicolas	Membre titulaire	Chambre d'agriculture de l'Indre
Mme	VAN HASSELAAR	Séverine	Membre suppléant	Chambre d'agriculture de l'Indre
M.	LHERPINIERE	Francis	Membre titulaire	Indre Nature
Mme	WINANDY	Sophie	Membre suppléant	Indre Nature
Mme	GUIQUEL-CHANTELOUP	Valérie	Membre titulaire	Fédération des Chasseurs de l'Indre
M.	LUMET	Christophe	Membre suppléant	Fédération des Chasseurs de l'Indre
M.	LARDEAU	Bertrand	Membre titulaire	Comité départemental de randonnée pedestre
M.	FAURE	Rémy	Membre suppléant	Comité départemental de randonnée pedestre
M.	THOONSEN	Jacky	Membre titulaire	Chambre de commerce et d'industrie
Mme.	CHRISTIN	Romy	Membre suppléant	Chambre de commerce et d'industrie

Soit 56,5% privé / 43,5% public

Election du Président

- Présentation du programme du GAL Castelroussin-Valençay
- Le comité de programmation
- **Election du Président du GAL**
- Règlement Intérieur
- Convention entre les 2 pays et le GAL
- Rôle des Groupes de Travail
- Questions diverses et agenda

Le Comité de programmation est en charge de désigner son président. Il est élu pour deux ans.

➡ *Candidatures et Elections*

Le Règlement Intérieur

- Présentation du programme du GAL Castelroussin-Valençay
- Le comité de programmation
- Election du Président du GAL
- **Règlement Intérieur**
- Convention entre les 2 pays et le GAL
- Rôle des Groupes de Travail
- Questions diverses et agenda

Chaque comité de programmation Leader est régi par un règlement intérieur qui a pour objet de **fixer les modalités de fonctionnement du comité de programmation** Leader du Groupe d'Action Locale. Ce règlement prend en compte le fonctionnement et l'organisation du GAL Castelroussin-Valençay.

☞ *Lecture, discussion et approbation du Règlement intérieur*

La convention entre les 2 Pays et avec le GAL

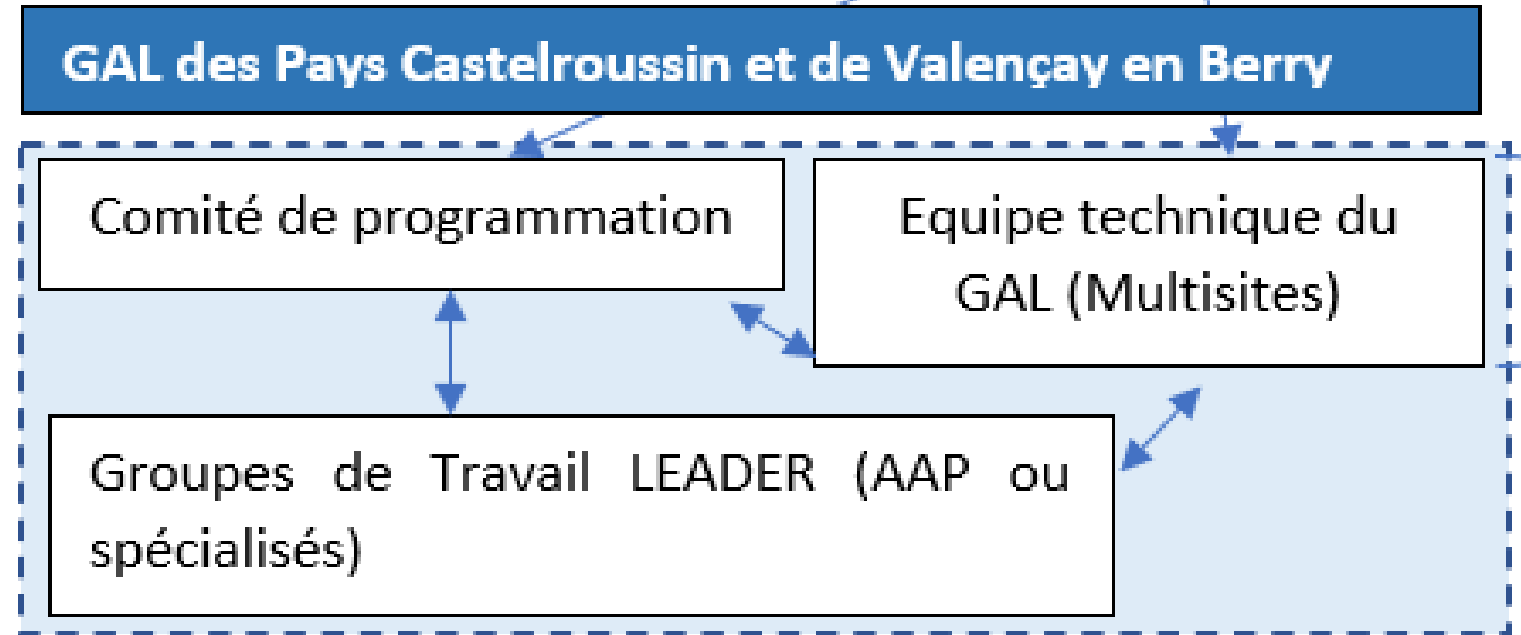
- Présentation du programme du GAL Castelroussin-Valençay
- Le comité de programmation
- Election du Président du GAL
- Règlement Intérieur
- **Convention entre les 2 pays et le GAL**
- Rôle des Groupes de Travail
- Questions diverses et agenda

Afin de régir l'organisation de ce GAL commun entre les 2 Pays, une convention de fonctionnement entre les 2 Pays et le GAL est obligatoire. Elle doit être approuvée par le Comité de programmation.

👉 Lecture, discussion et approbation de la convention

Organisation générique de la programmation LEADER

- Présentation du programme du GAL Castelroussin-Valençay
- Le comité de programmation
- Election du Président du GAL
- Règlement Intérieur
- Convention entre les 2 pays et le GAL
- **Organisation de la programmation autour des Groupes de Travail**
- Questions diverses et agenda



La nouvelle programmation LEADER du GAL Castelroussin Valençay se déroulera sous forme d'Appels à Projets. Ces derniers seront donc structurés autour de 4 groupes de travail (Groupe de Travail des Appels à Projets interpays, 1 par axe)

Organisation des groupes de travail

- Présentation du programme du GAL Castelroussin-Valençay
- Le comité de programmation
- Election du Président du GAL
- Règlement Intérieur
- Convention entre les 2 pays et le GAL
- **Organisation de la programmation autour des Groupes de Travail**
- Questions diverses et agenda

Groupe de travail AAP « Développer des services à la population et contribuer à un territoire inclusif en milieu rural »	Animateur technique = Thibault MOURIER (Amandine ROUSSEAU)
Deux élus (1 par pays) =	
1 ou 2 membres des Codev =	
Membres supplémentaires spécifiques proposés =	
Groupe de travail AAP « Renforcer une politique économique locale basée sur les spécificités du territoire »	Animateur technique = Fiona THIBAUT (Christophe AUFRERE)
Deux élus (1 par pays) =	
1 ou 2 membres des Codev =	
Membres supplémentaires spécifiques proposés =	
Groupe de travail AAP « Préparer le territoire aux enjeux climatiques de demain »	Animateur technique = Fiona THIBAUT (Christophe AUFRERE)
Deux élus (1 par pays) =	
1 ou 2 membres des Codev =	
Membres supplémentaires spécifiques proposés =	
Groupe de Travail AAA « Coopération »	Animateur technique = Thibault MOURIER (Amandine ROUSSEAU)
Deux élus (1 par pays) =	
1 ou 2 membres des Codev =	
Membres supplémentaires spécifiques proposés =	

Echéances

- Présentation du programme du GAL Castelroussin-Valençay
- Le comité de programmation
- Election du Président du GAL
- Règlement Intérieur
- Convention entre les 2 pays et le GAL
- **Organisation de la programmation autour des Groupes de Travail**
- Questions diverses et agenda

Validation du cadre des 4 AAP Vague 1 par le COPROG (composition des GTAAP et contenu des feuilles de route proposées par l'équipe technique du GAL au Comité de Programmation)

Réflexion et proposition d'orientations stratégiques du projet de territoire

Déploiement de 5 des 7 étapes décrites en section 2.2 précédente :

1 - détermination des problématiques de l'AAP

2 – stabilisation du contenu de l'AAP

3 – pré-annonce dans le territoire sur le lancement de l'AAP futur

4 – formalisation administrative de l'AAP et lancement de l'AAP

5 – analyse des dossiers des candidats et production des avis par les GTAAP

Sélection (ou non) des candidatures par le COPROG

Proposition à l'autorité de gestion régionale de cette sélection

Avis et recommandations de la Région sur les dossiers

Programmation et conventionnement entre la Région, le GAL et le porteur de projet

Processus accru de communication

Soit une organisation des Groupes de travail, le plus en amont possible « de sorte de pouvoir réaliser une préannonce des AAP le plus tôt possible (permettant aux porteurs de projets de préparer leurs projets et leurs partenaires ou parties prenantes)

- Présentation du programme du GAL Castelroussin-Valençay
- Le comité de programmation
- Election du Président du GAL
- Règlement Intérieur
- Convention entre les 2 pays et le GAL
- Rôle des Groupes de Travail
- **Questions diverses et agenda**

👉 **Prise de connaissance de la Convention Région – GAL Leader, transmis par les services de la Région.**

La programmation LEADER ne pourra se mettre en place qu'à compter de la signature de cette convention

Travail technique en cours – réunion avec les services régionaux programmée avant l'été

Le travail d'écriture de cette convention « semble » ne pas créer de discussions majeures (l'ensemble des éléments ayant déjà été abordé lors de la candidature)

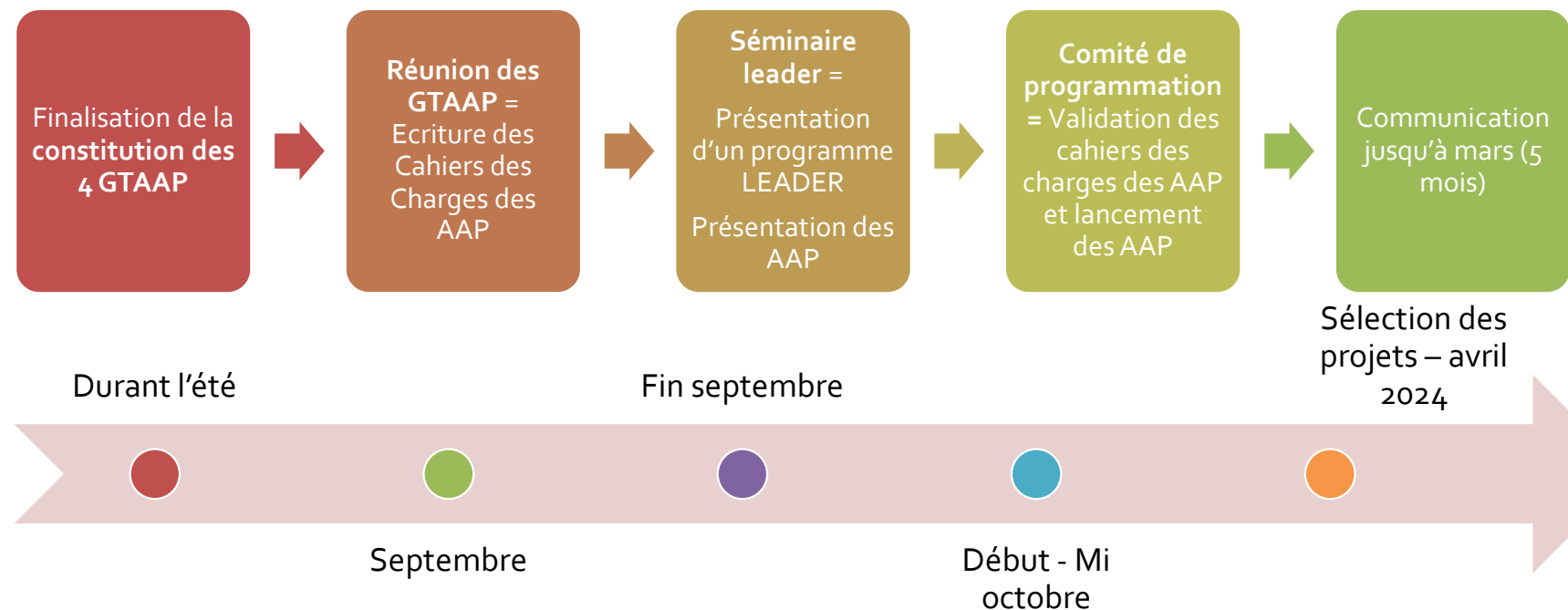
Point de discussion toutefois « la structure porteuse du GAL s'engage à maintenir tout au long de la période de la présente convention des moyens humains suffisants, soit un minimum de **XX ETP**, dédiés à la mise en œuvre de la stratégie de développement local ». **2 hypothèses =**

cas 1 : lors de la candidature, 2 millions d'€ = 2 ETP / par conséquent, nous jugeons que désormais 1,43 millions d'€ = **1,4 ETP** tout au long de la candidature

cas 2 : après calcul et retour d'expérience du Pays Castelroussin, une estimation a été réalisée sur les bases suivantes : 2 ETP pendant les 3 premières années de la programmation, puis 1 ETP pour la fin de la programmation. Soit un besoin d'enveloppe de 284 600 € (cf. fiche action) soit **1,6 ETP**.

- Présentation du programme du GAL Castelroussin-Valençay
- Le comité de programmation
- Election du Président du GAL
- Règlement Intérieur
- Convention entre les 2 pays et le GAL
- Rôle des Groupes de Travail
- Questions diverses et agenda

👉 Prochaines étapes et phases du calendrier **prévisionnel** de cette nouvelle programmation



- Présentation du programme du GAL Castelroussin-Valençay
- Le comité de programmation
- Election du Président du GAL
- Règlement Intérieur
- Convention entre les 2 pays et le GAL
- Rôle des Groupes de Travail
- **Questions diverses et agenda**

👉 Autres questions diverses

Exemple de
projets
identifiés

Groupe de travail AAP « Développer des services à la population et contribuer à un territoire inclusif en milieu rural	Animateur technique = Thibault MOURIER (Amandine ROUSSEAU)
Mettre en œuvre une politique innovante d’attractivité des professionnels de santé dans le cadre du CLS (journée d’intégration, stages, etc.)	
Soutien au fonctionnement de groupe de jeunes « Unis-Cité » afin de réaliser des missions d’intérêt général de proximité.	
Groupe de travail AAP « Renforcer une politique économique locale basée sur les spécificités du territoire »	Animateur technique = Fiona THIBAUT (Christophe AUFRERE)
Mise en œuvre de la politique touristique de la nouvelle destination Valençay – Berry Val de Loire	
Création des plans « cavaliers » des petites cités de caractères	
Création d’une agribox	
Soutien à la réflexion d’un hébergement en lien avec l'Histoire de France et tout particulièrement Talleyrand	
Mise en place de résidences d'artistes et d'ateliers de formation	
Groupe de travail AAP « Préparer le territoire aux enjeux climatiques de demain »	Animateur technique = Fiona THIBAUT (Christophe AUFRERE)
Atelier d'embouteillage avec consigne de bouteilles et nettoyeuse de futs afin d'économiser les ressources en eau et réduire le gaspillage alimentaire du au stockage des produits	
Réflexion de la commune de Levroux pour le réaménagement participatif d’un square pour y créer un ilot de verdure et de lien social	
Création d’activités patrimoniales via les paramètres de communauté patrimoniale du conseil de l'Europe (2005)	
Groupe de Travail AAA « Coopération »	Animateur technique = Thibault MOURIER (Amandine ROUSSEAU)